

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE 2025 / 0040

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS D'ALÈS AGGLOMÉRATION

Direction Commande publique –
Ingénierie du Bâtiment
Service Marchés publics
Tél : 04 66 56 43 62 / 04 34 24 70 79
Réf : 2024MM-NP

Objet : Marché à procédure adaptée relatif à la réhabilitation des réservoirs des Vernèdes sur la commune de Concoules, de Belle Pôele sur la commune de Génolhac et des Fourches sur la commune de Sénéchas (articles L2123-1, R2123-1 1°, R2123-4 à R2123-6 du Code de la commande publique) – signature du marché et tout autre document y afférent

Le président d'Alès Agglomération,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°2001-1168 du 11 décembre 2001 portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier (publiée au J.O. du 12 décembre, p 19703),

Vu le Code de la commande publique,

Vu la délibération C2024_03_17 du conseil de communauté du 27 juin 2024 portant délégation du conseil de communauté au président en application des dispositions de l'article L5211-10 du Code général des collectivités territoriales, modifiée par la délibération C2024_05_18 du conseil de communauté du 18 décembre 2024,

Considérant la nécessité pour la Communauté Alès Agglomération de lancer un marché à procédure adaptée concernant la réhabilitation des réservoirs de Vernèdes sur la commune de Concoules, de Belle Poêle sur la commune de Génolhac et des Fourches sur la commune de Sénéchas, conformément aux articles L2123-1 et R2123-1 du Code de la commande publique,

Considérant que le présent marché est alloué conformément aux articles L2113-10 et R2113-1 du Code de la commande publique,

lots	désignation
1	commune de Concoules réservoir des Vernèdes
2	commune de Génolhac réservoir de Belle Pôele
3	commune de Sénéchas réservoir des Fourches

Considérant que ces travaux relèvent des familles de nomenclature interne suivante :

* la classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

lots	objet principal	libellé objet principal
1,2,3	45247270-3	travaux de construction de réservoirs
	45262330-3	travaux de réparation d'ouvrages en béton

Envoyé en préfecture le 31/01/2025
Reçu en préfecture le 31/01/2025
Publié le 31/01/2025
ID : 030-200066918-20250131-2025_0040-AU



* la nomenclature interne se décompose de la façon suivante :

lots	objet principal	libellé objet principal
1,2,3	B 022	travaux de réparation

Considérant l'avis d'appel public à la concurrence publié le 13 juin 2024 sur la plateforme dématérialisée " www.achatpublic.com " et sur le journal d'annonces légales " BOAMP ",

Considérant la date limite de réception des offres fixée au 26 juillet 2024 à 12h,

Considérant les critères de sélection des offres pondérés précisés dans le règlement de la consultation pour tous les lots, à savoir :

Critères	Pondération
1-Valeur technique	60.0
1.1-Organisation et Moyen	20.0
1.1.1-Composition de l'équipe y compris qualifications et cv	7.0
1.1.2-Hygiène et sécurité	3.0
1.1.3-Moyens matériels	10.0
1.2-Méthodologie	20.0
1.2.1-Modalité de préparation du chantier	5.0
1.2.2-Méthodologie proposée pour répondre aux attentes et besoins du Maître d'ouvrage (respect des délais, continuité du service...)	10.0
1.2.3-Méthodologie de réalisation du DOE (en particulier plans de récolement	5.0
1.3-Provenance des équipements, fournitures et matériaux	10.0
1.3.1-Fiches produits	5.0
1.3.2-Fournisseur et provenance	5.0
1.4-Démarche qualité et environnementale	10.0
1.4.1-Démarche qualité mise en œuvre pour le projet	5.0
1.5.2-Approche écoresponsable dans la conception et la réalisation du projet y compris gestion et évacuation des déchets	5.0
2-Prix des prestations	40.0

Considérant qu'au titre du lot 1, quatre opérateurs économiques ont remis une offre dans le délai et les conditions impartis, à savoir :

- Groupement solidaire d'entreprises SAS SCAIC / SAS EPUR ayant pour mandataire la SAS SCAIC représentée par M. Rudy JUSTAMON en qualité de président - 140 chemin des Pins d'Alep – 30100 Alès, pour un montant HT de 156 033,72 €,
- Groupement non solidaire d'entreprises SAS FREYSSINET FRANCE / SAS ACTEMIUM ayant pour mandataire la SAS FREYSSINET FRANCE représentée par M. Jean-Robert CHARLET en qualité de directeur général – 235 avenue de Coulins – 13881 Gémenos, pour un montant HT de 159 213 €,
- Groupement non solidaire d'entreprises SAS ETANDEX / SAS CANONGE ET BIALLEZ ayant pour mandataire la SAS ETANDEX représentée par M. Frédéric GAZAY en qualité de directeur d'agence – 160 rue Tourmaline – 13510 Eguilles, pour un montant HT de 134 925 €,
- Groupement solidaire d'entreprises SARL EUROJOINT / SAS ALL AUTOMATION / SARL CAMPAGNOL ayant pour mandataire la SARL EUROJOINT représentée par M. Patrice MONIN en qualité de technicien chargé d'affaires – 214/216 rue Général de Gaulle – 69530 Brignais, pour un montant HT de 245 430 €,

Considérant qu'au titre du lot 2, quatre opérateurs économiques ont remis une offre dans le délai et les conditions impartis, à savoir :

- Groupement solidaire d'entreprises SAS SCAIC / SAS JULIA SI3E ayant pour mandataire la SAS SCAIC représentée par M. Rudy JUSTAMON en qualité de président - 140 chemin des Pins d'Alep – 30100 Alès, pour un montant HT de 164 510,17 €,
- Groupement non solidaire d'entreprises SAS FREYSSINET FRANCE / SAS ACTEMIUM ayant pour mandataire SAS FREYSSINET FRANCE représentée par M. Jean-Robert CHARLET en qualité de directeur général – 235 avenue de Coulins – 13881 Gémenos, pour un montant HT de 163 847 €,
- Groupement non solidaire d'entreprises SAS ETANDEX / SAS CANONGE ET BIALLEZ ayant pour mandataire la SAS ETANDEX représentée par M. Frédéric GAZAY en qualité de directeur d'agence – 160 rue Tourmaline – 13510 Eguilles, pour un montant HT de 140 590,80 €,
- Groupement solidaire d'entreprises SARL EUROJOINT / SAS ALL AUTOMATION / SARL CAMPAGNOL ayant pour mandataire la SARL EUROJOINT représentée par M. Patrice MONIN en qualité de technicien chargé d'affaires – 214/216 rue Général de Gaulle – 69530 Brignais, pour un montant HT de 240 462,50 €,

Considérant qu'au titre du lot 3 quatre opérateurs économiques ont remis une offre dans le délai et les conditions impartis, à savoir :

- Groupement solidaire d'entreprises SAS SCAIC / SAS JULIA SI3E ayant pour mandataire la SAS SCAIC représentée par M. Rudy JUSTAMON en qualité de président - 140 chemin des Pins d'Alep – 30100 Alès, pour un montant HT de 112 321,18 €,
- Groupement non solidaire d'entreprises SAS FREYSSINET FRANCE / SAS ACTEMIUM ayant pour mandataire SAS FREYSSINET FRANCE représentée par M. Jean-Robert CHARLET en qualité de directeur général – 235 avenue de Coulins – 13881 Gémenos, pour un montant HT de 106 552 €,
- Groupement non solidaire d'entreprises SAS ETANDEX / SAS CANONGE ET BIALLEZ ayant pour mandataire ETANDEX représentée par M. Frédéric GAZAY en qualité de directeur d'agence – 160 rue Tourmaline – 13510 Eguilles pour un montant HT de 9 793 €,

- Groupement solidaire d'entreprises SARL EUROJOINT / SAS ALL AUTOMATION ayant pour mandataire SARL EUROJOINT représentée par M. Patrice MONIN en qualité de technicien chargé d'affaires – 214/216 rue Général de Gaulle – 69530 Brignais, pour un montant HT de 129 242,50 €,

Considérant qu'au regard des renseignements demandés au titre de la candidature afférents à la capacité juridique, économique et technique et aux références professionnelles, l'acheteur public a admis l'ensemble des candidatures pour les lots 1, 2 et 3,

Considérant que conformément à l'article R.2144-3 du Code de la commande publique, l'acheteur public a analysé les offres avant les candidatures,

Considérant qu'au regard de l'analyse technique, juridique et financière des offres ci-avant mentionnées, le maître d'ouvrage a décidé de procéder, conformément à l'article 8.3 du règlement de la consultation, à une négociation auprès des opérateurs économiques pour le lot 1,2 et 3 avec pour date limite de remise de l'offre finale négociée le 27 novembre 2024 à 12h,

Considérant que suite à cette négociation finale, tous les candidats ont remis une offre négociée dans le délai et les conditions impartis,

Considérant les analyses des offres :

- au titre du lot 1 :

Envoyé en préfecture le 31/01/2025
 Reçu en préfecture le 31/01/2025
 Publié le 31/01/2025
 ID : 030-200066918-20250131-2025_0040-AU



E1 - Critère n°1 : Valeur Technique / 60.0

Critère n° 1	Soumissionnaire n° 1 SCAIC	Soumissionnaire n° 2 FREYSSINET	Soumissionnaire n° 3 ETANDEX	Soumissionnaire n° 4 EUROJOINT
Note attribuée	60.0	60.0	60.0	50.5

E2 - Critère n°2 : Prix des prestations / 40.0

Critère n° 2	Soumissionnaire n° 1 SCAIC	Soumissionnaire n° 2 FREYSSINET	Soumissionnaire n° 3 ETANDEX	Soumissionnaire n° 4 EUROJOINT
Note attribuée	34.6	33.9	40.0	22.0

Montant HT de l'offre	Soumissionnaire n° 1 SCAIC	Soumissionnaire n° 2 FREYSSINET	Soumissionnaire n° 3 ETANDEX	Soumissionnaire n° 4 EUROJOINT	Prix du Projet établi par RCI
	156 033.72 €	159 213.00 €	134 925.00 €	245 430.00 €	131 817.02 €

E3 - Classement des offres

Après examen des critères de sélection des offres, il est proposé d'attribuer à chaque candidat la note suivante :

	Pondération	SCAIC	FREYSSINET	ETANDEX	EUROJOINT
Critère n°1	Avant pondération	60.0	60.0	60.0	50.5
	Après pondération	60.0	60.0	60.0	50.5
Critère n°2	Avant pondération	34.6	33.9	40.0	22.0
	Après pondération	34.6	33.9	40.0	22.0
TOTAL		94.6	93.9	100.0	72.5

Au vu de la note proposée ci-dessus à chacun des soumissionnaires dont l'offre a été examinée, il est proposé le classement des offres suivant :

N° de classement des offres examinées	Nom commercial du soumissionnaire individuel ou du mandataire (en cas de groupement d'entreprises candidat)
1	ETANDEX
2	SCAIC
3	FREYSSINET
4	EUROJOINT

- au titre du lot 2 :

Envoyé en préfecture le 31/01/2025

Reçu en préfecture le 31/01/2025

Publié le 31/01/2025

ID : 030-200066918-20250131-2025_0040-AU



E1 - Critère n°1 : Valeur Technique / 60.0

Critère n° 1	Soumissionnaire n° 1 SCAIC	Soumissionnaire n° 2 FREYSSINET	Soumissionnaire n° 3 ETANDEX	Soumissionnaire n° 4 EUROJOINT
Note attribuée	60.0	60.0	60.0	50.5

E2 - Critère n°2 : Prix des prestations / 40.0

Critère n° 2	Soumissionnaire n° 1 SCAIC	Soumissionnaire n° 2 FREYSSINET	Soumissionnaire n° 3 ETANDEX	Soumissionnaire n° 4 EUROJOINT
Note attribuée	34.2	34.3	40.0	23.4

Montant HT de l'offre	Soumissionnaire n° 1 SCAIC	Soumissionnaire n° 2 FREYSSINET	Soumissionnaire n° 3 ETANDEX	Soumissionnaire n° 4 EUROJOINT	Prix du Projet établi par RCI
	164 510.17 €	163 847.00 €	140 590.80 €	240 462.50 €	139 927.02 €

E3 - Classement des offres

Après examen des critères de sélection des offres, il est proposé d'attribuer à chaque candidat la note suivante :

	Pondération	SCAIC	FREYSSINET	ETANDEX	EUROJOINT
Critère n°1	Avant pondération	60.0	60.0	60.0	50.5
	Après pondération	60.0	60.0	60.0	50.5
Critère n°2	Avant pondération	34.2	34.3	40.0	23.4
	Après pondération	34.2	34.3	40.0	23.4
TOTAL		94.2	94.3	100.0	73.9

Au vu de la note proposée ci-dessus à chacun des soumissionnaires dont l'offre a été examinée, il est proposé le classement des offres suivant :

N° de classement des offres examinées	Nom commercial du soumissionnaire individuel ou du mandataire (en cas de groupement d'entreprises candidat)
1	ETANDEX
2	FREYSSINET
3	SCAIC
4	EUROJOINT

- au titre du lot 3 :

Envoyé en préfecture le 31/01/2025

Reçu en préfecture le 31/01/2025

Publié le 31/01/2025

ID : 030-200066918-20250131-2025_0040-AU



E1 - Critère n°1 : Valeur Technique / 60.0

Critère n° 1	Soumissionnaire n° 1 SCAIC	Soumissionnaire n° 2 FREYSSINET	Soumissionnaire n° 3 ETANDEX	Soumissionnaire n° 4 EUROJOINT
Note attribuée	60.0	60.0	60.0	50.5

E2 - Critère n°2 : Prix des prestations / 40.0

Critère n° 2	Soumissionnaire n° 1 SCAIC	Soumissionnaire n° 2 FREYSSINET	Soumissionnaire n° 3 ETANDEX	Soumissionnaire n° 4 EUROJOINT
Note attribuée	34.9	36.8	40.0	30.3

Montant HT de l'offre	Soumissionnaire n° 1 SCAIC	Soumissionnaire n° 2 FREYSSINET	Soumissionnaire n° 3 ETANDEX	Soumissionnaire n° 4 EUROJOINT	Prix du Projet établi par RCI
	112 321.18 €	106 552.00 €	97 930.00 €	129 242.50 €	108 045.00 €

E3 - Classement des offres

Après examen des critères de sélection des offres, il est proposé d'attribuer à chaque candidat la note suivante :

	Pondération	SCAIC	FREYSSINET	ETANDEX	EUROJOINT
Critère n°1	Avant pondération	60.0	60.0	60.0	50.5
	Après pondération	60.0	60.0	60.0	50.5
Critère n°2	Avant pondération	34.9	36.8	40.0	30.3
	Après pondération	34.9	36.8	40.0	30.3
TOTAL		94.9	96.8	100.0	80.8

Au vu de la note proposée ci-dessus à chacun des soumissionnaires dont l'offre a été examinée, il est proposé le classement des offres suivant :

N° de classement des offres examinées	Nom commercial du soumissionnaire individuel ou du mandataire (en cas de groupement d'entreprises candidat)
1	ETANDEX
2	FREYSSINET
3	SCAIC
4	EUROJOINT

Considérant qu'au titre du lot 1, suite à l'analyse des offres et au classement final, l'offre économiquement la plus avantageuse est celle du groupement non solidaire d'entreprises SAS ETANDEX / SAS CANONGE ET BIALLEZ,

Considérant qu'au titre du lot 2, suite à l'analyse des offres et au classement final, l'offre économiquement la plus avantageuse est celle du groupement non solidaire d'entreprises SAS ETANDEX / SAS CANONGE ET BIALLEZ,

Considérant qu'au titre du lot 3, suite à l'analyse des offres et au classement final, l'offre économiquement la plus avantageuse est celle du groupement non solidaire d'entreprises SAS ETANDEX / SAS CANONGE ET BIALLEZ,

Considérant qu'au regard des renseignements demandés au titre de la candidature afférents à la capacité juridique, économique et technique et aux références professionnelles, l'acheteur public a admis les candidatures des offres économiquement les plus avantageuses,

DÉCIDE

ARTICLE 1 :

Envoyé en préfecture le 31/01/2025

Reçu en préfecture le 31/01/2025

Publié le 31/01/2025

ID : 030-200066918-20250131-2025_0040-AU

S²LO

Sont retenues au titre de l'offre économiquement la plus avantageuse, dans le cadre du présent marché relatif à la réhabilitation des réservoirs, les entreprises suivantes :

- au titre du lot 1 pour le réservoir des Vernèdes sur la commune de Concoules, le groupement non solidaire d'entreprises SAS ETANDEX / SAS CANONGE ET BIALLEZ ayant pour mandataire la SAS ETANDEX représentée par M. Frédéric GAZAY en qualité de directeur d'agence – 160 rue Tourmaline – 13510 Eguilles, pour un montant HT de 134 925 € (cent trente-quatre mille neuf cent vingt-cinq euros hors taxes), pour un montant total du prix global et forfaitaire TTC de 161 910 € (cent soixante et un mille neuf cent dix euros hors taxes),

- au titre du lot 2 pour le réservoir de Belle Pôele sur la commune de Génolhac, le groupement non solidaire d'entreprises SAS ETANDEX / SAS CANONGE ET BIALLEZ ayant pour mandataire la SAS ETANDEX représentée par M. Frédéric GAZAY en qualité de directeur d'agence – 160 rue Tourmaline – 13510 Eguilles, pour un montant HT de 140 590,80 € (cent quarante mille cinq cent quatre-vingt-dix euros et quatre-vingts centimes hors taxes), pour un montant total du prix global et forfaitaire TTC de 168 708,96 € (cent soixante-huit mille sept cent huit euros et quatre-vingt-seize centimes hors taxes),

- au titre du lot 3 pour le réservoir des Fourches sur la commune de Sénéchas, le groupement non solidaire d'entreprises SAS ETANDEX / SAS CANONGE ET BIALLEZ ayant pour mandataire la SAS ETANDEX représentée par M. Frédéric GAZAY en qualité de directeur d'agence – 160 rue Tourmaline – 13510 Eguilles, pour un montant HT de 97 930,90 € (quatre-vingt-dix-sept mille neuf cent trente euros et quatre-vingt-dix centimes hors taxes), pour un montant total du prix global et forfaitaire TTC de 117 516 € (cent dix-sept mille cinq cent seize euros hors taxes).

ARTICLE 2 :

Le délai global prévu pour l'exécution des travaux est de 9 semaines au titre des lots 1 et 2 et de 8 semaines au titre du lot 3 comprenant un mois de préparation de chantier. L'exécution des travaux débute, pour chaque lot, à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux.

ARTICLE 3 :

Monsieur le directeur général de la Communauté Alès Agglomération et Monsieur le receveur communautaire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Alès, le 31 JAN. 2025
Le président
Christophe RIVERO
S11
AGGLOMERATION - NOIR